



HAL
open science

Réussir ses actes de langage hors procédure. Philosophie du langage, féminisme et émancipation

Raïd Layla

► To cite this version:

Raïd Layla. Réussir ses actes de langage hors procédure. Philosophie du langage, féminisme et émancipation. Sandra Laugier et Daniele Lorenzini. Perlocutoire! Normativités et performativités du langage ordinaire, Mare et Martin, A paraître. halshs-03197112

HAL Id: halshs-03197112

<https://shs.hal.science/halshs-03197112>

Submitted on 13 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RÉUSSIR SES ACTES DE LANGAGE HORS PROCÉDURE PHILOSOPHIE DU LANGAGE, FÉMINISME ET ÉMANCIPATION

LAYLA RAÏD

RÉSUMÉ. Quelles sont les conditions de succès des actes de langage hors procédure ? Je propose une description de ces conditions à partir de l'article de Stanley Cavell intitulé « Passionate et Performative Utterance », consacré à la réhabilitation du perlocutoire. Je montre l'importance des actes de langage hors procédure dans les mouvements d'émancipation, en particulier féministes. Je propose une liste de conditions de succès pour un certain type d'acte de langage hors procédure, que j'appelle les « illocutoires révolutionnaires ». Je souligne plus généralement les différences apportées, dans l'analyse des actes de langage, par la prise en compte des inégalités sociales et politiques.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
2. Séduire, persuader, amuser, et autres verbes perlocutoires	3
3. Langage et désir	5
4. Imagination et virtuosité	6
5. Conditions de succès des actes de langage hors procédure	11
6. L'ordinaire sans procédure	14
7. Conclusion	15
Références	15

1. INTRODUCTION

Née en 1715, Dorothea Erxleben est la première femme médecin diplômée d'Allemagne. Londa Schiebinger raconte son combat, avec celle de nombreuses autres pionnières, dans *The Mind has no sex ? Woman and the Origins of Modern Science* [17, p. 250 sqq]. Comme toutes les femmes instruites de son époque, c'est dans le cadre familial qu'Erxleben reçoit un enseignement scientifique et médical complet, enseignement qui lui permet d'exercer la médecine à partir de l'âge adulte. Sa pratique publique lui attire les attaques d'un petit groupe de médecins hommes, la qualifiant de sorcière, affirmant qu'on ne peut pas soigner autrui quand on a soi-même grossesse sur grossesse, qu'elle ose se faire appeler « Frau Doktorin », etc.

L'affaire va au procès, qui conclut qu'Erxleben ne peut exercer sans titre universitaire ; elle demande donc à passer l'examen final du cursus de la faculté de médecine. L'officier en charge

Version preprint. À paraître in Daniele Lorenzini et Sandra Laugier (dir.), « *Perlocutoire !* », Mare et Martin, Paris.

de son procès écrit au roi Frédéric le Grand pour savoir si elle peut se présenter à cet examen : il donne son accord et fait suivre la demande au recteur de la Faculté de Médecine de Halle, Johann Junker. Confronté à la question de savoir si les statuts de l'Université admettent que les femmes puissent passer des examens, le recteur, homme des Lumières, appuie la demande d'Erleben, en appuyant son argumentation... sur le droit romain, pour mieux le contourner. Les statuts de l'Université utilisant uniquement le masculin, doit-on comprendre cela comme renvoyant à tout être humain, ou bien uniquement aux messieurs, se demande le Recteur. Le droit romain n'utilise le pronom masculin, que pour désigner le sexe le plus fréquent, et non pour exclure les femmes, assume-t-il de répondre. Deuxième problème, les femmes peuvent-elles exercer la médecine, à supposer qu'elles puissent passer les examens ? Le droit romain exclut bien les femmes des fonctions publiques, répond le recteur, mais la médecine est une profession privée. Erleben passe son examen avec succès le 6 mai 1754 :

The rector Johann Junker reported that the *Frau Candidatin* answered in Latin all questions – both theoretical and practical – with such accuracy and modest eloquence that everyone present was satisfied. She passed the exam and, as Junker wrote, «proved herself a man (*sich männlich erwiesen*)». [17, p. 256]

Erleben pratique la médecine sans autre incident, jusqu'à sa mort en 1762, à l'âge de 47 ans. Cela fut possible, explique Schiebinger, grâce à l'action de quelques patriarches éclairés, Frédéric le Grand, le Recteur Junker et son propre père médecin, qui lui a transmis son savoir : il fallut attendre encore un siècle et demi avant que les portes de l'Université de Médecine allemande ne s'ouvrent régulièrement aux femmes.

L'histoire d'Erleben est caractéristique des combats menés par les femmes pour percer à travers les procédures d'exclusion, qui, en leur interdisant de se porter candidates dans les Universités, constituaient de puissants facteurs d'ostracisation et de soumission imposée. Nous proposons d'interroger ces percées en termes d'actes de langage. Qu'est-ce qui fait la force illocutoire de l'acte par lequel Erleben s'est portée candidate à l'examen final de la Faculté de Médecine de Halle, étant donné qu'il n'y a pas de «procédure conventionnelle acceptée» à cet effet, pour reprendre les termes des conditions de succès des actes de langage listées par Austin dans *Quand dire, c'est faire* [1] ? Comment, en termes de philosophie du langage, Erleben est-elle passée de sorcière en puissance au statut de «*Frau Candidatin*» *bona fide*, au lieu d'être dûment privée de ses moyens indépendants de subsistance ?

Les analyses de Stanley Cavell, dans son article sur la réhabilitation du perlocutoire intitulé «*Passionate et Performative Utterance*» [6], offrent des moyens nouveaux pour décrire cette transformation. Si le point exprès de l'article est de redorer le blason philosophique du perlocutoire, sa portée est plus vaste. Nous proposons d'y voir les éléments d'une description des conditions de succès des actes de langage qui se situent en dehors des procédures existantes, des actes de langage que nous appellerons «révolutionnaires».

Nous proposons premièrement une relecture de l'article de Cavell dans cette perspective, et deuxièmement une liste, à la manière d'Austin (et de Cavell imitant Austin), de conditions de succès pour les actes de langage révolutionnaires.

2. SÉDUIRE, PERSUADER, AMUSER, ET AUTRES VERBES PERLOCUTOIRES

Après avoir rappelé la façon dont Austin distingue entre locutoire, illocutoire et perlocutoire en excluant ces derniers du champ d'une philosophie des actes de langage [6, p. 169 sqq], Cavell insiste sur le caractère philosophiquement intéressant d'une catégorie de verbes laissés de côté par Austin : les verbes qu'il appelle perlocutoires. Suivant le privilège accordé par Austin à la modalité du nécessaire, Cavell souligne l'impossibilité de certains usages de ces verbes perlocutoires [6, p. 172], signe de ce qu'une grammaire conceptuelle est à l'œuvre. Je *ne peux pas* employer en première personne, sans autre précision, les verbes suivants (et ceux qui y sont apparentés) : séduire, persuader, amuser, effrayer, alarmer, exaspérer, intimider, etc. À la différence des verbes dits performatifs, où dire que je vous avertis est *ipso facto* vous avertir, je *ne peux pas* dire tout court : « Je vous intimide, séduis, amuse, etc. ». Non seulement dire tout court que je vous séduis, explique Cavell, n'est pas *ipso facto* vous séduire, mais c'est même ne rien dire de clair : l'acte locutoire de ce type d'expression est lui-même douteux. On peut employer ces verbes en première personne seulement si on défait leur apparence de verbe performatif en suggérant un déplacement, ou en ajoutant une forme d'exonération : « Je vous amuse, apparemment », « Je vous séduis, semble-t-il » ; ou alors en passant à l'interrogative, la réponse ou l'arbitrage appartenant à l'interlocuteur : « Est-ce que je vous intimide ? »

Si l'acte perlocutoire était contenu dans le verbe perlocutoire, alors mes mots exerceraient comme un pouvoir magique sur vous :

(...) you would have lost your freedom in responding to my speech. [6, p. 172]

Le risque d'une telle perte de liberté caractérise le pouvoir de la rhétorique, quand cette dernière est comprise non pas comme venant au service de la pensée rationnelle, mais au service de la manipulation verbale. Cavell se demande si le rejet par Austin du perlocutoire en dehors de la philosophie (une version contemporaine de sa restriction aux seuls « géomètres ») n'est pas issu de son mépris par rapport au pouvoir mystificateur du discours, qu'il s'exerce en politique ou en philosophie – cf. la bataille austinienne contre les ivresses (*verum* plutôt que *veritas*) et les fausses profondeurs associées à une certaine manière d'écrire la philosophie. Mais si la mystification est un risque réel, et s'il existe une magie noire du langage, il convient de ne pas tomber de Charybde en Scylla, en plongeant, de l'autre côté, dans une dénégation des nécessités donnant forme à l'acte perlocutoire. Le risque encouru, de l'autre côté du détroit de Messine, est, radicalement, l'inintelligibilité, écrit Cavell :

Contrariwise, if I could not rationally expect, by variously expressing myself to you, to have the effect of alarming you or reassuring you, of offending or amusing you, boring or interesting you, exasperating or fascinating you,... I would lack the capacity to make myself intelligible to you. [6, p. 172]

L'enjeu est ainsi majeur : en cherchant à minimiser dans le langage sa capacité à mystifier, on excise en même temps le langage de sa capacité à nous rendre intelligible à l'autre. Ce qui devient frappé de simple contingence, par rapport aux nécessités de l'illocutoire, ce n'est rien d'autre que ma communication avec autrui à propos de ce que je vis, comprends, ressens : ma capacité à m'exprimer, si elle est dite contingente, en perd sa rationalité. Pour éviter le risque de la mystification, on se prive en même temps de la possibilité d'une communication rationnelle. Cela revient à reléguer la communication dans l'ordre de la sensibilité pré-linguistique (celle du

toucher ou du regard, en supposant, ce qui est précisément discutable, qu'il est possible d'isoler un tel niveau de communication prélinguistique chez les êtres intégrés que nous sommes), c'est-à-dire à disjoindre passions et rationalité, en renonçant à la possibilité d'articuler conceptuellement la passion dans le langage. Contre cette tentation, il s'agit pour Cavell de comprendre et analyser la grammaire conceptuelle du perlocutoire par-delà sa supposée contingence.

Nous pouvons comprendre la frilosité austinienne devant le perlocutoire comme une forme d'évitement, au sens où l'entend Cavell¹. Pour exorciser le risque tragique naissant d'un tel évitement, Cavell demande la reconnaissance de ce que le langage est partout expression, y compris dans ses usages apparemment les moins entachés de passion et les plus manifestement rationnels – où s'exprimeront ne serait-ce que notre attachement aux valeurs de la rationalité, et notre plaisir de converser avec des interlocuteurs partageant ces valeurs.

Faisons le lien avec l'interprétation qu'il défend, dans les *Voix de la raison* [4], du problème du langage privé posé par Wittgenstein dans les *Recherches philosophiques* [19] : Cavell interprète le langage privé comme une question non seulement conceptuelle (y a-t-il quelque chose comme un « langage absolument privé portant sur mes sensations propres, incompréhensible en principe par autrui » ?), mais en même temps comme une construction fantasmatique (un fantasme qui naît de la combinaison de ces mots), celle par laquelle nous nous imaginons en principe inexpressifs, illisibles². On peut dire pareillement que le recul devant le perlocutoire manifeste une peur de notre condition expressive, et que le renvoi du perlocutoire à la modalité du contingent relève d'un fantasme d'inexpressivité.

Les pages d'Austin où le perlocutoire est renvoyé à la contingence et donc le langage en tant qu'il a des effets sur autrui à l'inintelligible, sont ainsi confrontées à une version de la difficulté dont souffre le privatophone : la difficulté à reconnaître que je ne puis que me laisser connaître par autrui – et connaître au plein sens rationnel de ce terme, et non au sens d'une sous-version contingente de la connaissance, qui porterait le nom de « rhétorique ». L'ouvrage d'Austin fait bel et bien une place à l'expression quand il s'agit d'actes illocutoires qui ont une dimension expressive, comme dans le cadre des verbes dits béhabitifs (ou « comportementifs ») comme remercier, blâmer, approuver, etc., mais cela ne suffit pas. Si je ne peux pas m'attendre, la plupart du temps, à ce que mes mots suscitent tel ensemble de réactions variées, en vertu de ce qu'ils signifient, l'idée même d'un effet *de langage* s'effondre. Comment sais-je que telle réaction est l'effet de mes mots, plutôt que de n'importe quoi d'autre (du temps qu'il fait, de mon aspect vestimentaire, etc.) ? Avons-nous quelque part des statistiques qui nous apprendraient l'existence de relations de cause à effet (de langage) ? Mais que serait une cause linguistique ? Il faut rétablir la conceptualité de l'effet de langage, et renoncer donc à le décrire sous la modalité de la contingence.

Cavell rappelle, comme quelque chose de crucial, qu'Austin cite le drame d'*Othello* dans ses pages sur le perlocutoire. Pour expliquer que n'importe quelle phrase, dans n'importe quelles circonstances, pourra provoquer n'importe quoi, Austin évoque le meurtre de l'épouse qui suit d'une question apparemment innocente : à qui est le mouchoir oublié dans la chambre de votre

¹Sur la place du couple de concept évitement/reconnaissance dans la conception cavellienne de la tragédie, cf. Cavell, *Disowning Knowledge in Six Plays of Shakespeare* [5].

²Cf. Sandra Laugier, *Recommencer la philosophie* [12].

femme ? Mais si *Othello* est un paradigme pour l'effet des mots, c'est parce que nous comprenons la chaîne d'événements conduisant au meurtre. Cavell insiste sur l'intelligibilité de cette tragédie ; son analyse est capable d'en rendre compte, alors qu'une explication du perlocutoire en termes de régularités contingentes nous doit encore une explication de cette intelligibilité.

Cavell évoque la question d'une éventuelle liste des verbes perlocutoires, en écho à la classification commencée par Austin des verbes performatifs, mais ne s'engage pas dans cette voie, n'étant pas lui-même un classificateur, et suivant plutôt Wittgenstein, dont il rappelle l'étonnement et le renoncement à classer devant l'innombrable variété des jeux de langage. Austin est, par contre, un classificateur : pourquoi donc son génie grammatical, regrette Cavell, renonce-t-il face à la dimension expressive du langage ? Le langage comme partout expressif, voilà ce que Cavell veut faire apparaître dans cette réhabilitation du perlocutoire ; voilà ce qu'Austin a négligé en renvoyant le perlocutoire à la seule rhétorique, et à sa contingence.

3. LANGAGE ET DÉSIR

Les trois citations mises en exergue de l'article, tirées respectivement de Platon, Augustin et Foucault, sont destinées à donner une profondeur historique à cette proposition philosophique. Cavell cite d'abord, de l'*Eutyphron*, la question suivante de Socrate :

Quels types de désaccords, mon ami, causent haine et colère ?

Il rappelle dans le corps de l'article que ce sont les désaccords sur les valeurs, que par conséquent les passions nées du discours sont si peu contingentes qu'elles sont des marques conceptuelles de ce que des valeurs sont en cause dans l'échange. La citation d'Augustin, ensuite, est un renvoi implicite à la citation liminaire des *Recherches philosophiques* de Wittgenstein, à l'image philosophique que donne Augustin de l'apprentissage du langage, proposée par Wittgenstein comme matériau pour amorcer la réflexion : selon cette image, j'apprends, en observant les adultes, à utiliser les mots pour exprimer mes propres désirs. Cavell clôt la citation de la citation avec le terme de désir : c'est un des concepts fondamentaux qui guident sa lecture des *Recherches* dans les *Voix de la raison*. L'exergue est enfin fermé par Foucault, cité comme le philosophe ayant vu, sur le fonds d'un appel à la psychanalyse, le lien intime unissant le discours (y compris scientifique) au combat, à la confrontation, au désir. Citons, pour notre part, en écho à ces exergues, la *Leçon inaugurale* de Foucault³, qui vient en appui du propos de Cavell dans « *Passionate and Performative Utterance* » :

Le discours, en apparence, a beau être bien peu de chose, les interdits qui le frappent révèlent très tôt, très vite, son lien avec le désir et avec le pouvoir. Et à cela quoi d'étonnant : puisque le discours — la psychanalyse nous l'a montré —, ce n'est pas simplement ce qui manifeste (ou cache) le désir ; c'est aussi ce qui est l'objet du désir ; et puisque — cela, l'histoire ne cesse de nous l'enseigner — le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer.

[7]

³Sur le dialogue entre Cavell et Foucault, cf. D. Lorenzini, *La force du vrai*, [14].

Fort de cette conception du langage comme expression et confrontation, donc mise en jeu des passions, Cavell considère que le renvoi du perlocutoire à la rhétorique et à la contingence est une « catastrophe » dans *Quand dire, c'est faire*, qui va contre ce qu'Austin nous apprend en général à voir. Cavell poursuit alors par un geste austinien, prouvant à la fois son admiration pour Austin et la distance qu'il prend par rapport à lui : pour montrer que le perlocutoire a ses nécessités, il construit une liste des conditions de succès des énoncés passionnés (qui ne résument pas tout le perlocutoire, mais une partie ; l'analyse de Cavell n'a pas prétention d'exhaustivité, bien qu'il soit persuadé de ce que les effets perlocutoires en général ont une normativité propre.)

Cette liste commence avec la négation de la condition 1 d'Austin, qui affirme l'existence de « procédures conventionnelles acceptées » où l'acte de langage prend sa place. Nous ne commenterons pas la liste complète ici⁴, mais nous arrêterons sur la fécondité de cette première condition négative de Cavell, qui s'enracine dans sa critique générale, exposée dans les *Voix de la raison*, de l'usage du terme de convention pour comprendre la force du langage.

Distinguons deux sens du terme de convention : on peut désigner par là les usages existants en tant qu'ils s'imposent à nous, avec la conscience qu'ils pourraient être autres qu'ils ne sont, et qu'ils dépendent de notre participation rationnelle pour exister (il y a un prix à payer cependant pour ce retrait possible en principe, qui est de nous mettre hors jeu, de perdre notre *attunement* avec les autres) ; la convention peut être alors appelée aussi du nom d'accord ; ce sens vaste et ouvert de la convention ou de l'accord convient y compris pour décrire l'effet perlocutoire. C'est ce sens de l'accord qui est mobilisé chez Wittgenstein, quand il s'agit de comprendre le fondement de la nécessité conceptuelle définissant les mouvements permis dans les jeux de langage. Wittgenstein use également du concept de grammaire : un ordre qui existe, donné sans auteur ni inscription dans la temporalité, mais modifiable morceau par morceau par les locuteurs, qui, par définition de leur statut de locuteur, savent ce qu'est jouer un jeu de langage, et dont la participation intelligente est *sine qua non* pour l'existence de ces jeux.

Mais il y a un deuxième sens de la convention qui l'associe à une chose présente dans la condition 1 d'Austin : la procédure. Ce sens de la convention ne convient plus pour décrire l'effet perlocutoire : il n'y a pas de procédure, et elle n'a *a fortiori* jamais été acceptée par personne.

Nous proposons de poursuivre le geste de Cavell en utilisant sa liste des conditions des énoncés passionnés dans un autre but : la description des conditions de succès des actes de langage révolutionnaires. En effet, l'article de Cavell est fécond au-delà même de sa défense du perlocutoire et d'une philosophie passionnelle du langage, pour comprendre comment, hors procédure, et même en dehors des usages établis, on peut parvenir à agir par la parole.

4. IMAGINATION ET VIRTUOSITÉ

Cavell commente l'absence de procédure conventionnelle acceptée, en insistant sur ce qui lui paraît une différence importante entre le perlocutoire et l'illocutoire : on saurait en général comment faire un acte illocutoire ; s'assurer par contre d'un effet perlocutoire donné serait autrement plus compliqué.

⁴Nous l'avons fait dans notre « Énoncés passionnés et performatifs chez Stanley Cavell » [16].

Il repart pour le montrer de la question d'*Othello* : comment donc une phrase anodine relative à un mouchoir dans une chambre peut-elle avoir les conséquences dévastatrices qu'on lui connaît ? Cela requiert, explique Cavell, l'imagination et la virtuosité d'un Iago : il a fallu toute son énergie maléfique pour que se produise le résultat extraordinaire d'un meurtre. (Et en même temps, c'est un événement que nous pouvons *comprendre*.) Cavell propose ainsi la distinction suivante :

We might say : Perlocutionary acts make room for, and reward, imagination and virtuosity, unequally distributed capacities among the species. Illocutionary acts do not in general make such room – I do not, except in special circumstances, wonder how I might make a promise or a gift, or apologize, or render a verdict. But to persuade you may well take considerable thought... [6, p. 173]

Cette opposition doit cependant être interrogée. L'insistance de Cavell sur la différence entre illocutoire et perlocutoire à cet égard est discutable, à l'aune même de l'image du langage que son œuvre élabore. Dans l'usage que nous inspire son article, à savoir, comprendre comment s'effectuent les actes illocutoires révolutionnaires, cette accentuation de la différence en termes d'imagination et de virtuosité doit être modulée.

Tout comme Cavell interroge les restrictions austiniennes à la conceptualité du perlocutoire, interrogeons en effet l'incise : « *except in special circumstances* ». Selon cette incise, les actes illocutoires se feraient habituellement sans déploiement de la même ingéniosité ; rares seraient les actes illocutoires pour lesquels il nous faudrait déployer des efforts dignes d'un Iago cherchant à manipuler Othello.

Il nous semble cependant que présenter ses excuses, pour reprendre un des exemples de Cavell, est loin d'être un acte facile à réussir, excepté dans des circonstances spéciales, justement, comme celles des cas d'école de l'excuse, par exemple quand on a écrasé (et encore sans trop de poids) le pied d'un malheureux covoyageur dans le métro (qui doit être à peu près bien disposé pour les accepter). En dehors des cas d'école, qui ne sont pas légions, les excuses sont compliquées : il faut y travailler pour qu'elles marchent, avoir préparé le terrain, s'y reprendre à plusieurs fois, etc. Même un « désolé » rapide dans un courrier, qui semble un cas facile d'excuse, est une chose compliquée, analysée en termes d'actes de langage : on en produit une certaine quantité en effet (pas tout le monde, cependant, l'affaire est hiérarchique), mais alors on ne s'inquiète pas vraiment de savoir si ces mots ont marché, on les lance par habitude dans des situations connues, sans chercher vraiment l'*uptake*, si bien que la réalisation de l'acte illocutoire est douteuse : on fait comme si. Ce soi-disant cas d'école bascule dans la zone grise des actes de langage indifférents à leur saisie.

Faire un cadeau n'est pas simple. Tellement pas qu'il y a des circonstances hautement ritualisées pour ce type de geste : elles nous enlèvent le fardeau de la mise en place des bonnes circonstances. Faire un cadeau en dehors de la fête de Noël ou des anniversaire des intimes est un acte qui n'est pas anodin, à préparer, si on ne veut pas que des yeux étonnés cherchent à quelle catégorie ce geste appartient : préparation d'une déclaration dont on attend le contenu ? expérience altruiste ? bonne occasion pour se débarrasser d'un objet encombrant ? Le fait que ce soit un cadeau ne va pas de soi.

Que dire de la promesse ? On fait ce genre d'acte quelques fois dans une vie tout au plus, si on le prend vraiment au sérieux. Et pour qu'il marche comme sur des roulettes, sans imagination ni

virtuosité de notre part, il faut justement des circonstances spéciales, comme un cadre juridique (promesse de vente), un cadre religieux (promesse devant Dieu ou un Livre sacré). Est-il vraiment plus simple de promettre que de persuader quelqu'un ? C'est difficile à dire : une promesse de Gascon, oui, c'est simple, mais on persuade bien plus souvent qu'on ne fait de promesse sérieuse.

Le quatrième exemple est intéressant : rendre un verdict. Mis à part les juges, le commun des mortels ne rend pas de verdict. Cet exemple n'est pas un exemple ordinaire d'acte illocutoire (à moins que ce soit l'ordinaire d'un juge, mais est-ce le lecteur supposé par l'article ?) : il ressemble à un exemple évoqué pour mieux faire apparaître la spécificité du perlocutoire.

Prenons des exemples un peu plus loin de notre ordinaire : aucun de ces quatre actes illocutoires, présenter ses excuses, faire un cadeau, promettre, rendre un verdict, ne sont accessibles à un esclave de l'Athènes antique s'adressant à son maître, ou en général aux hommes et femmes libres. Une faute commise par un être aussi inférieur socialement demande non pas l'excuse, qui n'a cours qu'entre égaux politiques, ou en tout cas quand la distance sociale entre inférieur et supérieur n'est pas trop élevée, mais demande une réparation rapide et un abaissement exprès (s'exclamer qu'on n'est qu'un vermisseau, etc., n'est pas présenter ses excuses) ; l'excuse n'a pas sa place⁵. L'esclave peut-il promettre au maître, quand celui-ci pense pouvoir obtenir le comportement qu'il veut par la force ? L'esclave peut-il faire un cadeau au maître ? Peut-être comme un enfant peut faire un cadeau à ses parents, d'objets dont ces derniers sont les propriétaires ? Rendre un verdict n'est même pas à considérer pour l'esclave.

Les athéniennes libres, quant à elles, pouvaient faire les trois premiers actes, sans pouvoir non plus poser de verdict. Pour revenir à Erxleben, il était crucial que le recteur Junker rappelle que la médecine n'est pas une fonction publique pour qu'Erxleben puisse passer son examen, car, précisément, une femme ne pouvait pas réaliser d'actes publics : les mots d'une femme ne pouvaient pas avoir force illocutoire quant à la chose publique. Pour qu'Erxleben puisse candidater, il a fallu, justement, de l'imagination et de la virtuosité, en un combat que nous avons résumé en deux paragraphes, mais qui étaient celui d'une vie entière, et de nombreuses vies avant elle, d'hommes (quelques uns) et de femmes (surtout), pour que les choses changent : pour que son « je me porte candidate » soit *ipso facto* (c'est-à-dire ?) se porter candidate. Beaucoup de choses se cachent dans cette locution latine.

L'appel aux « circonstances spéciales », que ce soit dans le cas du perlocutoire avec Austin ou de l'illocutoire avec Cavell, masque ainsi quelque chose d'important philosophiquement. Pour l'illocutoire, il s'agit du fait que ces actes supposent des conditions politiques rendant possible leur force. Et nous pouvons le comprendre à partir de la vision cavellienne même de l'accord dans le langage : soutenu dans son existence par les pratiques mêmes qu'il permet, l'accord n'est pas donné une fois pour toutes, mais affaire de modifications et renégociations.

Dira-t-on que cela est déjà chez Austin, dans l'énoncé des conditions 1 et 2 : une « procédure conventionnelle acceptée », des personnes « appropriées » ? Oui, mais à une difficulté près, qu'on ne peut passer sous silence : les choses sont présentées de telle sorte que ce sont dans des circonstances spéciales que les actes illocutoires sont difficiles à réaliser, ou qu'ils feront long feu.

⁵Pensons à un passage de *Star Wars 5*, où un personnage mineur, le pauvre Captain Needa, prend sur lui de présenter ses excuses auprès de Darth Vader, après avoir laissé s'échapper le Millenium Falcon : « Apology accepted, Captain Needa ! », répond Vader, qui le tue en l'étouffant.

Le point de vue est celui de l'élite, dont les circonstances, justement tout à fait spéciales, ne sont pas vues comme telles et sont présentées comme la norme : *ipso facto*, quand je dis me porter candidate à un examen, je me porte candidate. C'est vrai, mais uniquement dans les circonstances spéciales où je fais partie du groupe élite, dont les membres distingués sont égaux entre eux (relativement en tout cas à une majorité d'actes). La politique intervient ainsi au cœur de *Quand dire, c'est faire*, sans être précisément nommée.

On pourrait essayer de rabaisser l'importance de ce point, en soulignant que « l'*ipso facto* ne peut en effet valoir pour tous que dans un monde meilleur que le nôtre ». Mais ce n'est pas si simple. Cet entre-soi des égaux dominants, jusqu'où s'étend-il, à qui exactement, pour quel ensemble important d'actes ? Jusqu'à quelle intersection acceptable de qualités négatives, du côté de la classe, du genre et de la couleur de la peau ? Ces frontières ne sont pas données, elles sont maintenues : d'innombrables migrants du langage, aux portes de ces frontières, combattent, avec imagination et virtuosité, pour les franchir. Quand Cavell écrit « *en général*⁶, les actes illocutoires ne laissent pas place à l'imagination », ou quand Austin utilise les expressions « *eo ipso / ipso facto* », cette généralité et ces locutions latines courent le risque de devenir des illusions scolastiques, quand elles sont trop pensées en dehors de leurs conditions politiques.

Il est certain que la philosophie de Cavell nous aide précisément à penser ce maintien actif des frontières du langage, et tout aussi certain qu'Austin est le premier à penser les conditions de réussite des actes de langage en faisant apparaître leurs dimensions sociales. Mais Austin ne présente pas non plus l'*ipso facto* comme une illusion scolastique, alors que, pourtant, l'*ipso facto* de la candidature d'Erleben a demandé rien moins que l'intercession royale, et que donc l'*ipso facto* des candidatures masculines ne tenait fondamentalement que par l'action des mêmes forces. Ce n'est pas la même chose de le rappeler, et de la passer sous silence (ou de l'oublier) : l'accent dans le premier cas est mis sur toutes les forces en jeu pour assurer la force illocutoire de certains actes (le terme de force est bien choisi) ; et dans le second cas, tout se passe comme si on pouvait toujours compter sur une telle force à nos côtés – mais cette dernière certitude caractérise le rapport au langage des dominants. Et Cavell semble oublier ici (quelque chose qu'il nous aide à comprendre par ailleurs, et que nous comprenons sur le fondement de sa philosophie) qu'imagination et virtuosité sont bien utiles aux décalés, inférieurs, et autres migrants linguistiques, pour effectuer les actes illocutoires qu'il présente comme si aisés.

Dans l'esprit de ses écrits, on voudrait citer films ou romans montrant une vie entière déterminée par des excuses impossibles à réaliser quand il était encore temps. Dans *Looking for Eric* de Ken Loach, Eric Bishop, terrassé par la honte que sa faiblesse psychologique lui inspire, a mis 25 ans pour revenir vers la compagne abandonnée, pour lui donner les « explications » qu'il lui devait. Il revient avec l'aide (nous n'en dirons pas plus) de son double idéal, son héros, le footballeur Eric Cantona, pour « expliquer » à Lily, la mère de leur fille, qu'il l'avait fuie après la naissance de leur enfant en raison d'une attaque de panique – sans avoir même ce concept, qu'elle lui offre en signe de pardon. Le long chemin se fait grâce à l'accompagnement mental de tous les moments de bravoure d'Eric Cantona connus par cœur par ses fans.

Cavell fait ainsi une concession (passagère) inutile à l'idée d'une facilité d'exécution qui serait propre à l'acte illocutoire, qui va contre l'image du langage comme lieu d'une permanente

⁶Nous soulignons.

confrontation, pouvant nous coûter notre sang, comme il l'écrit. Et si « ordinairement » (c'est-à-dire dans certains cas pas trop longs à raconter et que nous avons bien sélectionnés), ça marche, cela prouve non pas que les actes illocutoires se font bien *ipso facto*, mais que cet ordinaire a été maintenu comme tel par nos bons soins. Nous y avons fait attention. Il faut tout le *care* du monde pour qu'il tienne debout⁷. Faire que tout aille bien, prendre soin de notre ordinaire, c'est permettre aux mots d'avoir la force illocutoire qu'ils ont, quand ils l'ont. Encore une fois, on trouve tant chez Austin que chez Cavell, qui ne conteste pas l'analyse austinienne des illocutoires, mais seulement son analyse des perlocutoires, les moyens philosophiques pour penser les conditions politiques de la capacité et incapacité linguistiques. Par contre, on n'en trouve pas le souci, car la souffrance et le malheur de ne pas pouvoir effectuer un certain nombre d'actes illocutoires n'est pas là. Après, nous ne leur reprochons pas de ne pas en avoir le souci, d'autant plus qu'ils nous offrent les outils fondamentaux pour le faire apparaître. Nous voulons, ceci dit, faire entendre une voix différente.

Dans la littérature féministe inspirée d'Austin, une discussion intéressante a porté, à la suite des travaux de Catharine McKinnon [15], sur la question de savoir si la pornographie (ou en tout cas une certaine pornographie *mainstream* machiste) pouvait être considérée comme réduisant la liberté d'expression des femmes – et, par conséquent, dans un contexte états-unien, comme condamnable au nom de la défense de la liberté d'expression par le quatrième amendement, alors même que la pornographie est présentée comme non-attaquable sur le fondement de ce même amendement.

Rae Langton⁸, par exemple, a défendu l'idée que la pornographie réduisait au silence un nombre important de femmes (statistiques à l'appui), en avançant un concept d'incapacité illocutoire (*illocutionary disablement* [11, p. 48]). Se situant dans un cadre austinien, elle décrit comment le refus des femmes devant une demande sexuelle masculine tend à être ignoré par qui l'entend dans le cadre d'une conception pornographique⁹ des femmes, qui veut que, quand elles disent « non », elles veulent en fait dire « oui ». Alors, l'*uptake* (la saisie) du refus n'a pas lieu, et, conformément à la nécessité, posée par Austin, de cette saisie pour qu'une illocution en général ait bien lieu, l'acte illocutoire du refus n'a pas lieu (c'est un cas de *misfire*) : l'expression des femmes est mutilée, leur liberté d'expression est enfreinte. Si Austin (par l'importance qu'il accorde à l'*uptake*) et Cavell (pensons à son analyse de la situation linguistique de Cordelia dans le *Roi Lear*, où Cordelia a la langue liée par la mise en scène paternelle, quand le Roi lui demande un aveu public d'amour filial comme condition pour qu'elle reçoive sa part d'héritage) permettent de penser l'incapacité illocutoire, celle-ci n'est pas au cœur de leur pensée.

Mais ce qui nous intéresse avant tout ici, ce n'est pas l'incapacité illocutoire, c'est plutôt la multitude de révolutions linguistiques par lesquelles les femmes se sont émancipées, en posant

⁷Sur les relations entre la pensée de Cavell et les éthiques du *care*, cf. Laugier, « Care et perception. L'éthique comme attention au particulier », in Laugier, Molinier, Paperman, *Le souci des autres* [13].

⁸Cf. aussi les travaux de Jennyfer Hornsby, avec qui Langton a publié un article sur l'incapacité illocutoire, « Free Speech and Illocution » [10].

⁹Au sens ci-dessus, qui n'est pas le seul possible, le sexe explicite au cinéma pouvant aussi être mis au service du féminisme, quand il est filmé différemment.

des actes illocutoires là où elles n'étaient pas censées pouvoir en faire. Ce sont les actes illocutoires révolutionnaires par lesquels nous commençons plus haut, avec l'exemple d'Erleben.

5. CONDITIONS DE SUCCÈS DES ACTES DE LANGAGE HORS PROCÉDURE

Que se passe-t-il quand l'acte illocutoire se situe hors procédure ? Il y a différents types de cas. Notre but dans cette section est d'appliquer l'analyse de Cavell au cas de l'émancipation des femmes, pour revenir à un terme évoquant l'esclavage : quand l'esclave est émancipé par son maître (au sens latin originel), tous ses actes de langage changent de statut. Le changement est moins radical dans le cas des femmes libres : elles sont moins incapacitées. Mais il est pourtant réel. Nous en décrivons ici quelques aspects. Puis nous reviendrons au cas différent des excuses d'Eric Bishop.

L'analyse des conditions de succès des perlocutoires et celle des actes illocutoires révolutionnaires ont leur première condition en commun, à savoir la négation de la condition 1 d'Austin. Il n'y a pas de procédure conventionnelle acceptée pour ce que veut faire Erleben, et pire que cela, les usages du XVIII^{ème} siècle s'opposent fermement à la candidature des femmes à un examen universitaire. Pour suivre l'exemple de Cavell, et en le paraphrasant *mutatis mutandis*, écrivons une liste de conditions de succès des illocutoires révolutionnaires :

Condition analogue pour l'illocutoire révolutionnaire 1 : Il n'y a pas de procédure conventionnelle acceptée. Le locuteur doit faire exister lui-même la procédure désirée. (Précisons que le locuteur n'est pas nécessairement seul, comme dans le cas des énoncés passionnés, qui engagent la personne singulière ; il peut s'agir d'un groupe de personnes. Les conditions suivantes sont essentiellement l'élaboration des conséquences de cette condition).

Analogue révol. 2 : (En l'absence de procédure conventionnelle acceptée, il n'y a pas de personne spécifiée antécédemment. Le caractère approprié doit être décidé dans chaque cas. [Nous reprenons les deux premières phrases telles qu'elles à Cavell, et modifions par contre la suivante, car notre objet n'est pas la rencontre, passionnée, entre des personnes.] Je n'invoque pas une procédure existante, mais une procédure que je crée, ou dont je propose la création, ou que je considère comme existante bien que cela ne soit pas reconnu. Par conséquent :)

Analogue révol. 2a : Je dois me déclarer comme appropriée pour l'exécution de cette procédure, et je la mets en œuvre, ou en propose la mise en œuvre.

Analogue révol. 2b : Je désigne une ou plusieurs personnes appropriées pour mettre en œuvre la procédure avec moi. Ces personnes, récipiendaires de ma demande, intercesseurs, etc., mettent en place avec moi la procédure nouvelle, qui permet à mon acte d'être accompli avec succès. (NB : la dimension de la deuxième personne, essentielle dans le cas de l'énoncé passionné, n'est pas ici pertinente. Cela fait une différence notable.)

Dans notre exemple, Erleben se déclare appropriée pour candidater à l'examen de médecine, en demandant en même temps la création d'une procédure universelle de candidature. Les personnes impliquées (l'officier de justice, le roi, le recteur) autorisent la création d'une nouvelle procédure.

On pourrait objecter ici la chose suivante : tant que le recteur n'a pas accepté, Erleben n'a pas candidaté. Elle n'a, à proprement parler, candidaté que lorsque le recteur a accepté sa demande, et il faut donc distinguer entre demander à candidater, et candidater tout court. Mais cela simplifie

les événements, car on peut aussi bien décrire les choses autrement : Erxleben écrit une lettre de candidature au recteur, et rien de moins que cela, sans lui demander d'abord le droit de se porter candidate, mais en se portant candidate tout de go. Son acte est-il simplement nul et non avenu (comme si elle baptisait des pingouins, pour reprendre l'exemple d'Austin), selon la position qu'on appellera ici institutionnaliste, ou bien a-t-elle en effet candidaté, en vertu de ce que nous avons appelé un acte illocutoire révolutionnaire ?

Dans le deuxième cas, si on accepte de dire qu'elle a candidaté, alors on accorde une légitimité à sa demande, et on doit décrire ce qui fait cette légitimité. C'est ce deuxième cas qui a eu lieu en l'occurrence. Quand Erxleben écrit au recteur, celui-ci reconnaît qu'un acte de candidature a été effectué, en interprétant en ce sens le droit. C'est ce type d'événement qui nous intéresse ici, quand l'institution bouge sous la pression des acteurs. « En fait, c'est bon », répond en substance le recteur, « le pronom masculin signifie le neutre ; nos statuts bien interprétés n'excluent pas la candidate. » Et il ne les a pas réécrits. Imaginons un cas un peu différent : une femme, plus respectueuse des institutions, demande *s'il est possible* de candidater, sans mettre le pied dans la porte. L'acte est alors moins fort, car moins pénétré de sa légitimité, et donc davantage susceptible d'échouer.

Poursuivons l'écriture des conditions. Alors que Cavell indique que les conditions austiniennes 3 et 4 d'exécution complète et correcte de la procédure ne s'appliquent pas dans le cas du perlocutoire, elles s'appliquent bien dans le cas des illocutoires révolutionnaires. La procédure nouvelle doit être exécutée par tous les participants de manière correcte et complète. Pareillement, la condition 5 des illocutoires d'Austin, à savoir que les personnes invoquant la procédure doivent avoir certains sentiments et pensées, et doivent avoir l'intention de se conduire d'une certaine manière en conséquence de la mise en œuvre de la procédure, tient telle quelle, car on suppose la procédure créée. La condition 6 tient également : les personnes doivent se conduire comme elles l'ont dit.

L'asymétrie suscitée par la condition 7 de Cavell, qui n'existe que pour les énoncés passionnés, doit être reprise également pour les illocutoires révolutionnaires. La condition 7 des énoncés passionnés souligne la possibilité, quand je me déclare comme votre interlocuteur, que vous rejetiez ma demande de rencontre, que vous repoussiez ma prétention à vous avoir choisi depuis la passion dont je souffre. Pour notre cas, l'interlocuteur peut rejeter la prétention qu'un acte illocutoire d'un type inédit ait été réalisé. Ce rejet est une forme d'absence d'*uptake* (comme dans le cas de la réduction au silence des femmes refusant une proposition sexuelle, étudié par Langton) : la demande n'est pas entendue ; l'acte illocutoire n'a pas lieu. Ce n'est pas la même chose qu'un refus : c'est une incapacitation illocutoire.

Analogie révol. 7 : Les personnes considérées comme appropriées peuvent rejeter ma prétention à avoir créé une procédure nouvelle (ou proposé sa création, ou demandé à ce que son existence soit reconnue).

Schiebinger raconte l'histoire d'Erxleben, parce que dans son cas, l'acte de candidature a eu lieu. L'histoire oublie les vaincues.

Considérons un autre exemple, celui d'un acte illocutoire légitime selon les institutions, mais révolutionnairement annulé : dans la *Maison de Poupée* d'Ibsen (un auteur cité par Cavell dans les *Voix de la raison*), Nora, qui veut mettre fin au mariage, se voit rappeler ses vœux par son

mari : elle lui répond qu'elle n'a pas donné son accord pour le mariage, car elle n'était pas informée de ce à quoi elle donnait son accord. Le mariage est nul à ses yeux, par le non-respect d'une condition qui n'est curieusement pas évoquée par Austin, à savoir que l'on doit connaître ce à quoi on consent. Comme si cette condition allait de soi. Aujourd'hui, nous vivons une croissance massive de consentements signés à des choses qui nous dépassent : chaque achat par correspondance demande la signature de longues pages de droit commercial que personne ne lit, et donc l'idée que l'on consent souvent sans savoir exactement à quoi (dans le détail des clauses écrites en petit caractère) est entrée dans les mœurs (pensons aussi au consentement à des soins hospitaliers compliqués). Mais peut-être l'Angleterre d'Austin pouvait-elle encore donner à son élite l'illusion d'une maîtrise de l'objet du consentement, de telle sorte que la condition de connaissance n'est pas imaginée comme importante : c'est un cas trop particulier.

Nora renie son engagement en vertu de cette condition : même si Austin aurait sans doute considéré que la connaissance de l'objet du vœu est une condition pour le succès de l'acte, et même une condition allant de soi, la Suède du XIX^{ème} ne lui aurait donné raison en aucune façon, ni le patriarcat mondial en général. Sous le critère implacablement et parfaitement rationnel de Nora, aucun mariage de jeunes filles à peine sorties de la maison de leurs parents (l'idéal du mariage traditionnel) ne tient la route. Nora a été *ipso facto* mariée : mais que de violences pour maintenir cet illocutoire ! *Ipsa facto*, mais avec force menaces, quand la raison parle à travers la bouche de Nora. Dans nombre de pays aujourd'hui encore, la position de Nora, nonobstant ses arguments rationnels, lui vaudrait la perte immédiate de ses enfants. Alors autant rester irrationnelle, comme une vraie femme.

Nora invoque de son propre chef une procédure qui n'existe pas en patriarcat¹⁰ : se marier en connaissance de cause. Doit-on dire qu'elle n'a rien invoqué du tout ? Ou bien qu'elle a annulé son mariage, en vertu d'une procédure plus respectueuse des humains, hommes et femmes, que celle par laquelle elle a été mariée (plutôt qu'elle ne s'est mariée) ? Il y a conceptuellement place pour répondre qu'elle a annulé son mariage : à ses propres yeux, avec le prix à payer de son ostracisation.

Considérons enfin un troisième exemple d'acte illocutoire nouveau, imaginatif et virtuose : la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges, un exemple venu de la Révolution française. La déclaration [9], rédigée en 1791 et adressée à la Reine, est présentée par Olympe de Gouges comme : « À décréter par l'assemblée nationale dans ses dernières séances ou dans celle de la prochaine législature ». Elle sera proposée à la Convention, qui la rejettera : elle n'a donc aucun statut légal. Qu'en dire alors ? Des droits ont-ils bien été déclarés (par une personne privée isolée), ou bien n'y a-t-il eu aucun acte illocutoire de déclaration ? On peut opter de manière cohérente pour la première réponse ou la deuxième : c'est une question de description. Si on accorde à Olympe de Gouges la position légitime de pouvoir faire une telle déclaration

¹⁰Nous utilisons ce terme dans le sens que lui donne Carol Gilligan dans *The Deepening Darkness* [8] : le patriarcat est un système de domination de certains hommes sur les femmes et un ensemble d'hommes de moindre statut, qui s'étend sur toutes les dimensions de la vie humaine, matérielle, sociale, épistémique, psychologique... Gilligan, en psychologue, analyse cette dernière dimension en soulignant les mensonges inhérents au maintien du patriarcat, et en montrant comment tant les hommes que les femmes souffrent de ces mensonges, et qu'on a d'autant plus de chances de trouver le bonheur qu'on a réussi à s'en défaire. Nora soulève donc le point fondamental : la connaissance de l'humain, la volonté de voir et de savoir.

de droits, alors on donne une force illocutoire à son texte indépendamment de son inexistence juridique – ce qui implique de continuer la description du fondement de cette légitimité, par exemple en s'appuyant sur une certaine conception du droit naturel. La déclaration serait alors un rappel restaurant des droits naturels oubliés, bafoués par un ordre inique : c'est bien dans les termes d'un rappel et d'une restauration que le texte déclaratif est construit¹¹.

6. L'ORDINAIRE SANS PROCÉDURE

Les actes illocutoires révolutionnaires aident aussi à comprendre les actes illocutoires ordinaires où il n'y a pas de procédure, en un sens raisonnable de ce mot. Tout lecteur perçoit la différence entre les exemples liminaires d'Austin (baptême, mariage, etc.), qui renvoient à des procédures, et les exemples, de loin les plus abondants, en particulier dans la classification finale de *Quand dire, c'est faire*, qui tirent leur force illocutoire d'usages linguistiques qui n'engagent pas de procédure. (La description de tous nos actes illocutoires sous forme de procédure – voire de rituels – donnerait une image bien étrange du langage.) L'article de Cavell nous permet de décrire ces usages non-procéduraux d'une manière assez embarrassante pour la distinction austinienne : en fait, la négation de la condition 1 est le cas le plus courant pour la réalisation des actes de langage, tant illocutoires que perlocutoires.

Revenons au problème des excuses d'Eric Bishop : il n'y a pas de procédure pour présenter ses excuses à un proche qu'on a gravement blessé, mais il y a des mots, dans des situations, qui auront la force qu'ils auront, parce que leurs conditions de succès auront été mises en place par les personnes concernées. On sait bien ce qu'est l'excuse, mais cela ne suffit pas pour en réussir une, dès que l'affaire est un peu compliquée. À la première apparition d'Eric devant sa porte, 25 ans après, Lily s'exclame « Une explication ! Tu m'as abandonnée quand j'allaitais notre enfant ! », et lui claque la porte au nez. Excuses ratées. Eric ne va pas invoquer une procédure qui n'existe pas jusque là, comme Erxleben, ou comme Nora. Le problème est tout autre. Il va préparer le terrain pour que ses excuses puissent exister comme telles – avant même d'être acceptées.

La négation de la condition 1 a ainsi des conséquences différentes selon qu'il s'agit d'actes illocutoires révolutionnaires, d'actes illocutoires ordinaires sans procédure, et d'énoncés passionnés. Les premiers invoquent des procédures nouvelles. Pour les seconds, les procédures laissent place aux usages. Dans le dernier cas, ni usage, ni procédure ne sont garants de quoi que ce soit : le fondement de l'invocation est la passion effectivement soufferte par le locuteur.

Soulignons enfin que Cavell admet la possibilité pour Austin d'accepter une condition 7 supplémentaire, qui envisagerait l'échec de la procédure ou des usages. Cavell rappelle comment, pour Austin, il doit être en principe possible pour quiconque de rejeter une procédure, y compris une procédure qu'il a jusqu'ici acceptée. Cavell souligne l'importance de ce point : je serais, sinon, l'esclave de la convention. Cela aura des conséquences dans le jeu social si je rejette la procédure, mais j'ai en tout cas cette autonomie.

¹¹Cf. Pour deux interprétations différentes du droit naturel invoqué dans le texte de Gouges, suivant la place qu'on accorde ou non à l'idée de loi divine, cf. Joan Scott, *Only Paradoxes to Offer : French Feminists and the Rights of Man* [18], et Tina Beattie, « "Justice Enacted not This Human Law" (Antigone) : Religion, Natural Law and Human Rights » [2]

Mais Austin n'ajoute pas de condition 7 : c'est une simple possibilité, qui n'est pas structurante. Pour les énoncés passionnés, c'est au contraire structurant : le risque d'échec est inhérent à ce type d'énoncés, écrit Cavell, du fait que la négation de la condition 1 constitue le point de départ, et donc que la rencontre ne peut reposer que sur elle-même. Pour l'acte illocutoire révolutionnaire, le risque de l'échec est pareillement inhérent, du fait qu'aucune procédure n'est au départ donnée (ou reconnue). Nous conservons donc aussi une condition 7.

7. CONCLUSION

Rien n'est *ipso facto* tout court dans le langage : à chaque fois que les choses ont l'air d'aller de soi, il convient de se demander ce qui concourt à cet effet heureux. Tout est obtenu et maintenu à la sueur du front des uns et des autres, selon des modalités différentes pour l'illocutoire (ordinaire ou révolutionnaire, adossé à des procédures ou à des usages) et le perlocutoire (selon ses différentes espèces).

Que le locuteur ne soit pas l'esclave de la convention signifie que la convention repose, au bout du compte, sur les locuteurs. Nous pouvons à partir de cette idée, et au bout de ce parcours, proposer la caractérisation suivante de la domination dans le champ linguistique.

Elle repose sur le déni (relatif à certains lieux déterminants du discours) du statut de participant créatif aux membres du groupe dominé. Les inférieurs sociaux se voient dénigrés dans leur maîtrise du langage : femmes bavardes (qui mésusent du langage, parlant pour ne rien dire), paysans agrammaticaux (qui signifient comme ils peuvent), migrants à qui on a sûrement corrigé leur français quand ils ne font pas de faute. L'acte illocutoire révolutionnaire consiste à revendiquer et récupérer le statut de plein locuteur qui a été dénié : il est un rappel en acte de ce que personne n'est l'esclave de quelque convention que ce soit.

RÉFÉRENCES

- [1] JOHN LANGSHAW AUSTIN, *How To Do Things With Words*, J. O. Urmson (ed.), Oxford University Press, 1962. Tr. fr. *Quand dire, c'est faire* par G. Lane, Seuil, 1970.
- [2] TINA BEATTIE, «“Justice Enacted Not This Human Law” (Antigone) : Religion, Natural Law and Human Rights», *Religion and Human Rights* 3 (2008), pp. 249–267.
- [3] JOCELYN BENOIST ET AL., *Quelle philosophie pour le XXIème siècle ? L'Organon du nouveau siècle*, Gallimard / Centre Pompidou, 2001.
- [4] STANLEY CAVELL, *The Claim of Reason. Wittgenstein, Scepticism, Morality, and Tragedy*, Oxford University Press, 1979. Tr. fr. *Les voix de la raison* par Sandra Laugier et Nicole Balso, Seuil, Paris, 1996.
- [5] STANLEY CAVELL, *Disowning Knowledge in Six Plays of Shakespeare*, Cambridge University Press, 1987.
- [6] STANLEY CAVELL, «Passionate and Performative Utterance», in *Philosophy The Day After Tomorrow*, The Belknap Press of Harvard University Press, 2005, pp. 155–191, tr. fr. *La passion* par P.-E. Dauzat, in J. Benoit et al., *Quelle philosophie pour le XXIème siècle ?* [3, pp. 333-386].
- [7] MICHEL FOUCAULT, *L'ordre du discours*, Gallimard, 1971.
- [8] CAROL GILLIGAN & DAVID RICHARDS, *The Deepening Darkness : Patriarchy, Resistance, and Democracy's Future*, Cambridge University Press, 2008.
- [9] OLYMPE DE GOUGES, «Déclaration de la femme et de la citoyenne», 1791, <https://gallica.bnf.fr/essentiels/anthologie/declaration-droits-femme-citoyenne-0>.
- [10] JENNIFER HORNSBY & RAE LANGTON, «Free Speech and Illocution», *Legal Theory* 4 (1998), pp. 21–37.

- [11] RAE LANGTON, *Sexual Solipsism. Philosophical Essays on Pornography and Objectification*, Oxford University Press, 2009.
- [12] SANDRA LAUGIER, *Recommencer la philosophie. La philosophie américaine aujourd'hui*, PUF, 1999, 2^e éd. *Recommencer la philosophie. Stanley Cavell et la philosophie en Amérique*, Vrin, 2014.
- [13] SANDRA LAUGIER & PATRICIA PAPERMAN (eds.), *Le souci des autres. Éthique et politique du Care*, Raisons pratiques, vol. 16, Éditions de l'EHESS, 2005.
- [14] DANIELE LORENZINI, *La force du vrai*, Le Bord de l'Eau, 2017.
- [15] CATHARINE MCKINNON, *Feminism Unmodified. Discourses on Life and Law*, Oxford University Press, 1987.
- [16] LAYLA RAÏD, « Énoncés passionnés et performatifs chez Cavell », *Revue internationale de philosophie* **256** (2011), pp. 151–165.
- [17] LONDA SCHIEBINGER, *The Mind has no sex ? Women and the Origins of Modern Science*, Harvard University Press, 1991.
- [18] JOAN WALLACH SCOTT, *Only Paradoxes to Offer : French Feminists and the Rights of Man*, Harvard University Press, 2009.
- [19] LUDWIG WITTGENSTEIN, *Philosophische Untersuchungen / Philosophical Investigations*, Elisabeth Anscombe, Georg von Wright & Rush Rhees (eds.), Blackwell, 1953, 2nde édition 1958, tr. ang. par Elisabeth Anscombe. Tr. fr. *Recherches philosophiques* par Françoise Dastur, Maurice Élie, Jean-Luc Gautero, Dominique Janicaud et Élisabeth Rigal, Gallimard, Paris, 2005.